

Séparation de Biens

Caractéristiques

Contrat : Obligatoire et doit être établi par un notaire.

Biens : Chaque époux a ses propres biens.

Dettes : Chaque époux est responsable de ses propres dettes.

Avantages

Protection contre les risques professionnels : Il est couramment déclaré que si un époux a une profession à risque, ce régime permet de protéger le patrimoine de l'autre. C'est vrai aussi pour les autres régimes si une clause est appliquée en excluant de la communauté les biens professionnels.

En cas d'enfants d'une précédente union : Le patrimoine des époux est bien distinct, ainsi les enfants d'un précédent lit n'héritent pas du nouveau conjoint en cas de décès de leur parent

Indépendance financière : Chaque époux peut gérer librement son patrimoine.

Inconvénients

Coûts initiaux : Le contrat de mariage engendre des frais notariés.

Déséquilibre en cas de divorce : L'époux qui n'a pas de revenus propres peut se retrouver démuné si aucune société d'acquêt n'est montée.